

Niveau Haut



NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)
 NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	FR	ALL.V	ETEL	PV
	Espace libre diamètre 1.50m	Réfrigérateur	Allège vitrée	Tableau électrique	Pare-vue
	Aire de manœuvre	Cuison	Fenêtre	Placard	Robinet de puisage
	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20	Lave-vaisselle	Porte-fenêtre	Volet roulant	
		Lave-linge	Garde-corps	Volet roulant Elec	

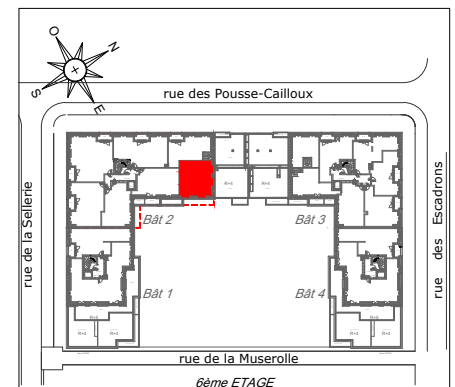
Résidence SISLEY

ZAC BOSSUT
 LOT 14 - Rue de la Muserolle
 95300 PONTOISE



LOT n° 256
 4P duplex 6ème Etage Bât.2

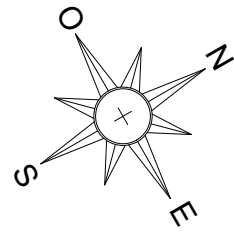
5ème étage	6ème étage	Surface	Total
Entrée		4.60 m ²	38.15 m ²
Séjour / Cuisine		27.85 m ²	
SDB / WC		5.70 m ²	
Dégagement		3.10 m ²	45.50 m ²
Chambre 1		11.20 m ²	
Chambre 2		10.10 m ²	
Chambre 3		10.00 m ²	
SDB		4.80 m ²	
WC		1.10 m ²	
Dressing		5.20 m ²	
SURFACE HABITABLE		83.65 m²	
Terrasse		47.35 m ²	
Balcon		9.70 m ²	
TOTAL PRIVATIF		140.70 m²	



MAITRISE D'OUVRAGE



DATE	indice
20 septembre 2022	A



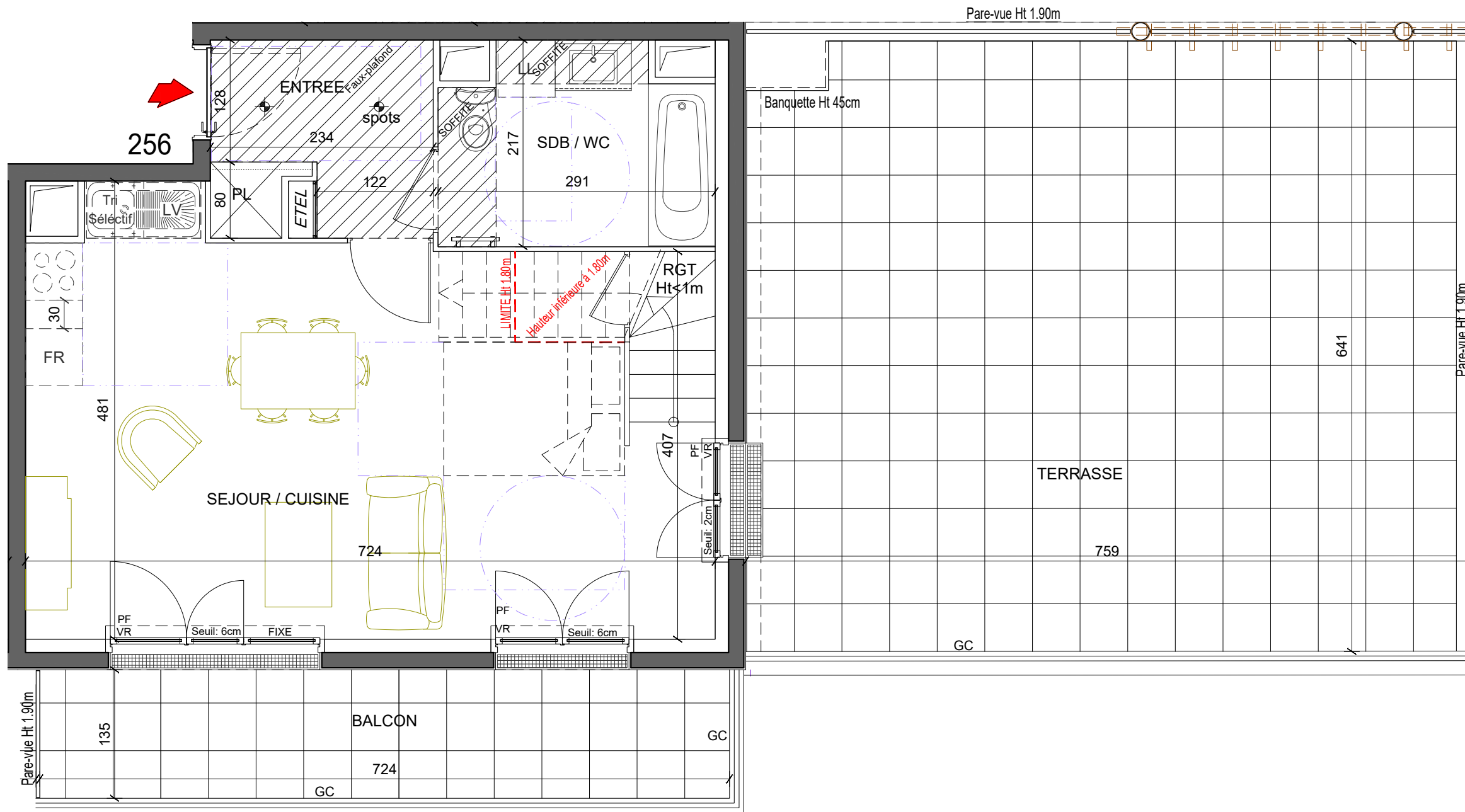
Résidence SISLEY

ZAC BOSSUT
 LOT 14 - Rue de la Muserolle
 95300 PONTOISE



LOT n° 256
 4P duplex
 5ème Etage Bât.2

5ème étage		38.15 m ²
Entrée	4.60 m ²	
Séjour / Cuisine	27.85 m ²	
SDB / WC	5.70 m ²	
6ème étage		45.50 m ²
Dégagement	3.10 m ²	
Chambre 1	11.20 m ²	
Chambre 2	10.10 m ²	
Chambre 3	10.00 m ²	
SDB	4.80 m ²	
WC	1.10 m ²	
Dressing	5.20 m ²	
SURFACE HABITABLE	83.65 m²	
Terrasse	47.35 m ²	
Balcon	9.70 m ²	
TOTAL PRIVATIF	140.70 m²	

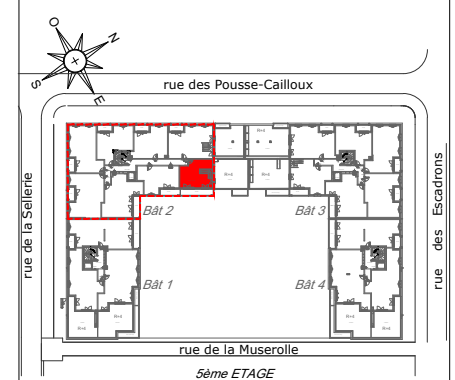


Niveau Bas



NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)
 NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	FR	Refrigerateur	All.v	Allège vitrée	ETEL	Tableau électrique	PV	Pare-vue
○	Espace libre diamètre 1.50m	FR	Cuison	F	Fenetre	PL	Placard	RP	Robinet de puisage
□	Aire de manoeuvre	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenetre	VR	Volet roulant		
■	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20	LL	Lave-linge	GC	Garde-corps	VR EI	Volet roulant Elec		



MAITRISE D'OUVRAGE



DATE	indice
20 septembre 2022	A